

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 23 novembre 2021



L'an deux mil vingt et un, le vingt-trois novembre à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-François SALLES.

### **Présents :**

Mmes LE MIGNON Marie-Pierre, AGNOUX Marie-Thérèse, MAZEAU Mireille,  
GRANCHER Isabelle, NOILHAC Patricia

Ms. SALLES Jean- François, MORENA Jean-Philippe, GARCIA Sébastien,  
HERMABESSIERE Patrick, RIVIERE Patrice, SABEAU Fabrice, SAINNEVILLE Jean-  
Marie

**Excusées :** Mmes CHASTRE Kim, CAUDIE Christelle, DAUMARD Nadia

### **Election du secrétaire de séance**

M. Sébastien GARCIA est élu secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

### **Approbation du conseil municipal du 22 octobre 2021**

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **Délibération suppression de poste de l'agent Eddy BEUTIN**

Monsieur Eddy Beutin étant promu Agent de maîtrise à compter du 6 novembre 2021, le poste d'agent technique est donc supprimé.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents la suppression de poste de l'agent.

### **Convention avec les Myosotis**

M. le Maire présente la Convention passée avec l'Association les Myosotis. (Voir convention jointe)

A l'unanimité des membres présents la convention est votée.

### **Projet Photovoltaïque**

Le conseil municipal s'est réuni le 15 novembre 2021 avec la société WPD, producteur d'électricité renouvelable.

Une implantation de panneaux voltaïques sur l'aérodrome de M. Sainneville à la Ganotte a fait l'objet d'une délibération du Conseil.

Pour permettre la réalisation du projet, une modification du zonage était nécessaire.  
Ce changement de destination doit se faire dans le cadre d'une révision d'ensemble du PLU entraînant une participation de 10 000 euros de la commune.  
Avec 11 voix contre et 1 abstention, le projet n'est pas retenu.

### **Questions diverses**

- Mme Agnoux rappelle à l'assemblée qu'il faut penser aux colis des Aînés.  
Il sera délivré des colis aux personnes de la commune de plus de 75 ans d'un montant de 30 euros.
- Mme Le Mignon demande aux conseillers leur aide et leurs idées pour la rédaction du prochain Bulletin Municipal.  
Certains proposent la mise en place d'une boîte à idées pour que les habitants expriment leurs besoins.

La séance est levée à 19h30 heures.

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 5 octobre 2021



L'an deux mil vingt et un, le cinq octobre à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-François SALLES.

### **Présents :**

Mmes LE MIGNON Marie-Pierre, AGNOUX Marie-Thérèse, MAZEAU Mireille,  
GRANCHER Isabelle, NOILHAC Patricia, CAUDIE Christelle, DAUMARD Nadia

Ms. SALLES Jean- François, MORENA Jean-Philippe, GARCIA Sébastien,  
HERMABESSIERE Patrick, RIVIERE Patrice, SABEAU Fabrice, SAINNEVILLE Jean-  
Marie

**Excusée :** Mmes CHASTRE Kim,

### **Election du secrétaire de séance**

Mme Le Mignon est désignée à l'unanimité des membres présents secrétaire de séance.

### **Délibération modificative pour achat du camion (pour les employés communaux)**

M. le Maire explique la nécessité de modifier les autorisations budgétaires initiales pour intégrer une dépense complémentaire.

En effet une somme de 15 000 euros avait été budgétée pour l'achat du camion du syndicat de la Montane. Après sa dissolution, le syndicat du Puy des Fourches a absorbé tout le matériel de la Montane.

Le camion de la commune étant tombé en panne, il est nécessaire d'en acheter un nouveau. L'Assemblée autorise Monsieur le Maire à effectuer cette dépense complémentaire.

La séance est levée à 18h45 heures.